



Pèlerinage à Lourdes – PèléJeunes

La charte

Chers pèlerins,

Vous êtes inscrits pour vivre une semaine de pèlerinage à Lourdes avec d'autres jeunes du diocèse de Cambrai. Lourdes est une expérience de vie, une expérience de foi. Vous vivrez d'autant mieux ce pèlerinage que vous vous y engagerez « *de tout votre cœur, de toute votre âme et de toute votre force* » (Dt 6, 5).

Voici une charte qui permettra à tout le groupe de vivre une bonne semaine ensemble, sur les pas de Bernadette, qui nous conduit à Marie. Merci de lire cette charte et de la signer.

- * Une des grandes beautés de Lourdes réside dans les temps de prière : Marie a dit à Bernadette « *Allez à la source, boire et vous y laver* ». On vous encourage à y participer de tout votre cœur pour y puiser la paix de l'âme.
- * Durant le pèlerinage, il convient d'adopter une attitude d'accueil et un comportement respectueux et fraternel des autres jeunes, des responsables et animateurs du groupe.
- * On vous invite à utiliser votre téléphone avec responsabilité. Pendant les repas, temps en communs et temps de célébrations, leur usage est banni.
- * Pendant le pèlerinage, la loi française s'applique, toute consommation de drogues, alcool et tabac est interdite pour les mineurs.
- * La fatigue ne nous aide pas à passer un bon pèlerinage, nous vous encourageons à respecter les temps de repos et de respecter ceux des autres.
- * Le pèlerinage se déroule dans un sanctuaire, cela implique de choisir des tenues vestimentaires qui montrent respect pour soi et pour les autres.
- * Pour le bon déroulement du pèlerinage, nous encourageons chacun à participer manière active et constructive aux activités proposées dans le cadre de ce pèlerinage, notamment en respectant les lieux, les horaires et les consignes.

Ma signature m'engage à respecter les points ci-dessus :

Date

Signature du jeune